

UDAF DE L'YONNE

Plateforme linguistique : les partenaires et accompagnants

Les Partenaires repéreurs

L'UDAF s'attache tout particulièrement à tisser un maillage institutionnel avec les acteurs sociaux et les collectivités territoriales.

Afin de mobiliser les énergies dans la lutte contre les précarités linguistiques, des journées de formation au repérage et à l'analyse des besoins leur sont proposées.

Les partenaires sont :

- ✓ les collectivités territoriales
- ✓ les Missions Locales
- ✓ les assistants sociaux du Conseil Général
- ✓ les travailleurs sociaux
- ✓ les associations intermédiaires
- ✓ les associations caritatives
- ✓ les PLIE
- ✓ les mairies et les CCAS
- ✓ les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- ✓ les Secours Populaire et Catholique
- ✓ la Croix Rouge Française
- ✓ les MJC
- ✓ les services de proximité
- ✓ l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)
- ✓ l'Education Nationale
- ✓ le service des tutelles de l'UDAF 89

Les partenaires financeurs

Les plateformes ont un fonctionnement cohérent et efficace grâce :

- ✓ au Conseil Général,
- ✓ au Conseil Régional de Bourgogne,
- ✓ à la DDASS,
- ✓ à l'Etat,
- ✓ aux Communautés de Communes (Sens, Auxerre, Yonne Nord),
- ✓ aux villes de Sens, Avallon, Tonnerre, Villeneuve l'Archevêque, Chablis, Saint Florentin, Villeneuve sur Yonne.
- ✓ aux contrats de ville (Sens, Auxerre),
- ✓ aux Fonds Social Européen (FSE),
- ✓ aux DRTEFP/DDTEFP (actions de formations en faveur du public demandeur),
- ✓ aux fondations (Caisse d'Epargne...).

Les organismes professionnels de formation

Les actions collectives sont financées par la DRTEFP, le Conseil Régional de Bourgogne et le FASILD.

Les organismes sont chargés d'assurer, sur des ateliers spécifiques, l'enseignement de la langue française, en collectif, par l'intermédiaire de formateurs professionnels certifiés.

Les organismes formatifs se positionnent sur les offres de modules proposées par les plateformes. La validation est assurée par la DDTEFP en concertation avec les plateformes linguistiques.

Ces organismes se positionnent aussi sur les appels à projets du Conseil Régional de Bourgogne.

Cinq organismes de formation interviennent sur le département de l'Yonne :

- ✓ RESSOURCES 89
- ✓ GRETA Yonne Nord
- ✓ GRETA Avallon/Tonnerre
- ✓ INTER'ACT Formation

Deux organismes interviennent pour les mesures d'accompagnement :

- ✓ RESSOURCES 89
- ✓ INITIALES

L'Association INITIALES, à notre demande, intervient auprès des différents partenaires, sur des journées d'information et de formation, afin de leur permettre de mieux appréhender les problématiques linguistiques.

Les accompagnateurs bénévoles

Venant d'horizons divers (associations de quartier ou associations caritatives, retraités de l'Education Nationale, employés, fonctionnaires...), les accompagnateurs bénévoles ont en charge les personnes en précarité linguistique qui, pour des raisons physiques, psychologiques et temporelles (peur du groupe, horaires inadaptés) ne veulent ou ne peuvent intégrer des cours collectifs.

Les outils de suivi pédagogique

Afin de mieux appréhender le parcours linguistique des personnes en difficultés de lecture, d'écriture, inscrites sur les plateformes, des outils de suivi pédagogique ont été créés et mis en place pour les accompagnateurs bénévoles et les apprenants :

- ✓ Le livret de suivi pédagogique à destination des « apprenants ».
- ✓ Le guide pédagogique à destination des accompagnateurs bénévoles.
- ✓ L'encadrement des bénévoles par Roseline Collet, référente pédagogique départementale.